



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

très haut débit

Question écrite n° 113565

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le label « zone d'activité très haut débit ». Deux mois après la création de ce label il souhaiterait connaître le nombre de zones d'activités qui l'ont obtenu.

### Texte de la réponse

Le label zone d'activité très haut débit caractérisant l'existence de conditions favorables à la présence d'une offre très haut débit (action n° 13 du plan France numérique 2012) a été lancé officiellement par communiqué de presse du ministre chargé de l'industrie, le 5 mai 2011. À la date du 8 juillet 2011, douze zones avaient été labellisées, et six autres avaient déposé un dossier de labellisation auprès du gestionnaire du label.

La liste des zones labellisées au 8 juillet 2011 était la suivante :

ZONE D'ACTIVITÉ	COMMUNE	DÉPARTEMENT
Technopôle Savoie Technolac	Le Bourget-du-Lac	73
Parc de l'aéroport	Pérols	34
ZA des Sauzes	Aubière	63
ZAE Jean-Monnet	Vert-Saint-Denis	77
ZA des Allobroges et des Chasses	Romans-sur-Isère	26
ZA de Kerdroniou	Quimper	29
ZA des Granges	Bernay	27
Zoopôle-Ploufragan	Ploufragan	22
Parc scientifique de la Haute Borne	Villeneuve-d'Ascq	59
Parc des industries Artois-Flandres	Douvrin	62
Parc technologique Orléans Charbonnière	Orléans	45

ZA de Saint-Germain	Vienne-en-Val	45
---------------------	---------------	----

La liste des zones labellisées et en cours de labellisation ainsi que leur localisation sont consultables sur le site Internet du label : [www.labelzathd.fr](http://www.labelzathd.fr).

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription** : Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 113565

**Rubrique** : Télécommunications

**Ministère interrogé** : Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire** : Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 juillet 2011, page 7036

**Réponse publiée le** : 16 août 2011, page 8866